

# **SOCIETE DES BRASSERIES DE L'OUEST AFRICAIN**

## **« SOBOA »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 819.750.000 F.CFA  
Siège social : Route des Brasseries, BP 29, Dakar, Sénégal  
R.C.C.M : SN-DKR-1929-B-007



## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 29 MAI 2017**



### **Rapport de Gestion du Conseil d'Administration**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à vos Statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, pour vous soumettre les états financiers de synthèse de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat et pour vous proposer le renouvellement du mandat d'un administrateur.

#### **SITUATION GENERALE**

Le Sénégal souhaite améliorer son environnement des affaires et son contexte économique général, notamment en mettant notamment en œuvre le Plan Sénégal Emergent, afin de conduire le Sénégal sur la voie de l'émergence d'ici 2035.

Malgré cette initiative, des dysfonctionnements subsistent et d'autres apparaissent, autant au niveau des institutions sénégalaises telles que la justice et l'administration, des infrastructures ou au niveau d'acteurs économiques et politiques qui résistent au changement. Ainsi, le Sénégal est à un moment charnière de son développement et sa trajectoire de développement dépendra de sa capacité ou non à relever les défis auxquels le pays fait face et celle de ses acteurs politiques, économiques et sociaux à s'unir autour d'un consensus rassemblant les différentes dynamiques du pays.

#### **Sur le plan politique :**

Un référendum constitutionnel a été organisé le 20 mars 2016 dans le but notamment de renforcer le système politique, afin de raccourcir le mandat présidentiel de sept à cinq ans, de créer un Haut conseil des collectivités territoriales, et d'autoriser la participation de candidats indépendants à tous les types d'élections.

A l'approche des législatives de juillet 2017, les critiques se multiplient. L'opposition jusque-là dispersée cherche à se coaliser pour contraindre le pouvoir à une cohabitation forcée, tandis que le parti au pouvoir cherche à consolider sa majorité à l'Assemblée nationale lors des prochaines échéances.

### **Sur le plan économique :**

Avec une croissance de 6,6% en 2016, le dynamisme de l'activité économique devrait se maintenir en 2017 en raison d'un environnement interne beaucoup plus favorable.

En outre, l'économie nationale devrait tirer profit de la mise en œuvre des réformes visant, notamment, à améliorer l'environnement des affaires. A ce titre, le taux de croissance du PIB réel est ainsi projeté à 6,8% en 2017 et le déficit budgétaire (dons compris) est projeté à 3,7% du PIB en 2017, contre 4,3% en 2016.

L'économie devrait tirer profit de la poursuite de la mise en œuvre du « Plan Sénégal émergent » (PSE), qui vise à lever les obstacles structurels à la croissance et à faciliter l'initiative privée. Toutefois, la mise en œuvre du PSE soulève des difficultés importantes malgré les efforts actuellement déployés pour améliorer la qualité de l'investissement public. Les effets structurels du PSE risquent d'être inférieurs aux attentes, et de menacer les perspectives à moyen terme. Néanmoins, la mise en exploitation récente de nouveaux gisements de pétrole et de gaz pourraient faire grimper les investissements directs étrangers et permettre ainsi un essor anticipé de la production et des exportations.

### **Sur le plan social :**

Le taux de pauvreté reste élevé au Sénégal, de même que le taux de croissance du PIB, qui est bien en deçà du niveau nécessaire pour faire reculer la pauvreté.

Le niveau des inégalités reste modéré, tandis que les disparités géographiques restent très prononcées : deux habitants sur trois vivent dans la pauvreté dans les zones rurales, et en particulier dans le sud du pays, contre un sur quatre à Dakar. Si le pays a enregistré un certain nombre d'avancées en matière d'accès à l'éducation, un nombre important de jeunes ne fréquentent que des établissements coraniques et sont en outre parfois associés à des pratiques de mendicité enfantine, surtout à Dakar.

Afin d'améliorer le bien-être des plus pauvres, le Sénégal s'est engagé à accélérer la mise en œuvre du Programme national de bourses de sécurité familiale et celui de la Couverture Maladie Universelle.

## **ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2016**

Sur le plan commercial, Les ventes ont régressé de 0,2% soit -1.354 hl (753.152 hl contre 754.383 hl au cours du précédent exercice). Cette situation s'explique principalement par la forte décroissance des ventes de boissons gazeuses (« **BG** ») (-17 379 hl).

### **➤ Boissons gazeuses**

Les ventes de BG ont reculé de 3% au niveau des volumes (588.733 hl contre 604.526 hl en 2015). Cette contre-performance est en partie liée à un dysfonctionnement du réseau de distribution et à l'augmentation des prix des formats 125cl et verres consignés des produits de marque Coca Cola

### **➤ Jus importés**

Avec les produits de marques Sumol et Compal, la Société atteint 3.253 hl vendus, et avec la commercialisation du jus de marque JUDOR, la Société enregistre 2.594 hl vendus.

### **➤ Bières**

En 2016, près de 155.824 hl ont été réalisés contre 139.676 hl en 2015, soit une progression de 12%. Cette bonne performance est notamment due aux résultats réalisés avec la Bière Gazelle au format 33cl et la Flag dans le même format, ainsi que la bière pression.

Les bières de marques panafricaines (Flag, Beaufort et 33 Export) enregistrent une progression de 1.804 hl, soit +4%.

➤ **Vins**

Les ventes globales de Vin régressent de 27%, soit une baisse -123 hl. Cette contre-performance s'explique notamment par l'instabilité des tarifs proposés et l'absence de plan d'actions commerciale et marketing.



### **PERSPECTIVES 2017**

En 2017, il est projeté de réaliser un chiffre d'affaires de 34.656.309.735 F.CFA HTT contre un budget prévu en 2016 qui s'élevait à 32.334.365.167 F.CFA HTT.

- **Boissons gazeuses**

Dans le domaine des BG, il est envisagé de procéder au relooking de certaines gammes de BG afin de redynamiser leurs notoriétés respectives et d'élargir la gamme de plusieurs marques commercialisées par la Société.

- **Bières**

Concernant les bières, il est notamment prévu de se consacrer au marché de la bière pression et de redynamiser la notoriété de certaines marques.

- **Vins**

Sur le marché des vins, il est projeté de redynamiser le système de distribution, de promouvoir les vins Maison Castel & Famille Castel, et de bâtir une forte notoriété aux vins de marque Châteaux et Domaines Castel.



### **INVESTISSEMENTS EN 2016 ET PREVUS EN 2017**

En 2016, les investissements étaient prévus à 83.241.640 F.CFA et concernaient l'achat de matériels de logistique commercial.

En 2017, il est prévu d'investir près de 331.424.013 F.CFA essentiellement dans l'achat de matériels de logistique commercial et de machine à pression.



### **LES RESULTATS FINANCIERS**

Le chiffre d'affaires HTVA réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 36.084.937.682 F.CFA, contre 35.270.403.133 F.CFA au cours de l'exercice précédent.

L'excédent brut d'exploitation dégagé au cours de l'exercice 2016 s'élève à 4.089.346.520 F.CFA contre 2.515.697.028 F.CFA en 2015, représentant une augmentation de 62,55%.

Après comptabilisation de l'impôt minimum forfaitaire de 5.000.000 F.CFA, le résultat net s'élève à - 41.090.553 F.CFA pour l'année 2016, contre - 1.488.008.080 F.CFA en 2015.



## PROJET D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Nous vous proposons, la réserve légale étant au plafond, d'affecter le résultat net de l'exercice 2016 qui correspond à une perte nette d'un montant de – 41.090.553 F.CFA de la façon suivante :

- Résultat net.....- 41.090.553 F.CFA
- Report à nouveau des exercices antérieurs.....595.024.131 F.CFA
- Bénéfice distribuable.....553.933.578 F.CFA
- Affectation au report à nouveau.....553.933.578 F.CFA

Le solde du report à nouveau serait ramené de 595.024.131 F.CFA à un montant de 553.933.578 F.CFA.



Conformément aux dispositions légales, il va vous être donné lecture du Rapport spécial de vos Commissaires aux comptes sur lequel vous aurez à statuer.



Conformément aux dispositions de l'article 547-1 de l'Acte Uniforme révisé relatif au Droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 30 janvier 2014, les actionnaires sont informés qu'au 31 décembre 2016 aucun salarié de SOBOA n'était actionnaire de la société.

Nous vous informons également qu'aucun évènement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.



Par ailleurs, nous vous informons que le mandat d'Administrateur de Monsieur Michel PALU arrive à expiration à la présente Assemblée.

Nous vous rappelons que cet administrateur est rééligible et vous proposons de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Michel PALU pour une durée de six années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, soit en 2023.



Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.



Le Conseil d'Administration remercie tout le personnel de la Société pour sa compétence, sa motivation et son dévouement.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

